



# **Programme des Nations Unies pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG.387/1  
17 juillet 2013  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



## **PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 10-12 septembre 2013

### **Ordre du jour provisoire**

## Ordre du jour provisoire

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Questions organisationnelles**
  - a) *Règlement intérieur de la réunion des Points focaux du PAM*
  - b) *Élection du Bureau*
  - c) *Adoption de l'ordre du jour*
  - d) *Organisation des travaux*
3. **Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2012-2013**
4. **Questions spécifiques pour examen et décision par la réunion**
  - 4.1. Projet de décision sur le Comité de respect des obligations, dont le renouvellement de ses membres, la modification du règlement intérieur et le Programme de travail du Comité;
  - 4.2. Projet de décision sur la périodicité et les formulaires des rapports sur les mesures adoptées en application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles; et le nouveau rapport concernant le Protocole GIZC;
  - 4.3. Projet de décision sur le renforcement de la mise en œuvre du Protocole GIZC dans la façade maritime de la zone littorale par la promotion de la planification spatiale marine en liaison avec la planification des utilisations des sols côtiers;
  - 4.4. Projet de décision sur l'approche écosystémique contenant l'adoption des définitions du "bon état écologique" (BEE) et des cibles;
  - 4.5. Projet de décision sur les plans d'action nouveaux/révisés dans le cadre du Protocole relatif à la biodiversité, portant notamment sur les grottes et habitats obscurs, les tortues marines et les poissons cartilagineux;
  - 4.6. Projet de décision sur la création de nouvelles ASPIM et l'évaluation des ASPIM existantes;
  - 4.7. Projet de décision pour l'adoption d'un nouveau plan d'action régional sur les déchets marins;
  - 4.8. Projet de décision sur les mesures de suivi concernant le plan d'action du Protocole offshore;
  - 4.9. Projet de décision appuyant l'élaboration d'une feuille de route pour aborder les priorités communes de la région en matière de politiques de production et de consommation durables (PCD);
  - 4.10. Projet de décision appuyant la révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) et la feuille de route proposée pour mener à bien cette tâche;

- 4.11. Projet de décision sur la CMDD et son programme de travail établi sur la base des propositions reçues du Comité directeur de la CMDD;
  - 4.12. Projet de décision sur la gouvernance, contenant notamment le mémorandum d'accord relatif aux services de secrétariat auprès de la Convention et en appui à celle-ci, le mandat révisé du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, la Révision fonctionnelle élargie et le Secrétariat de la Convention de Barcelone;
  - 4.13. Projet de décision sur les accords de coopération établis (CGPM, UpM, UICN, etc.) et sur les accords prioritaires à l'avenir;
  - 4.14. Projet de décision sur les réglementations, règles et procédures financières applicables à la Convention de Barcelone ainsi qu'il est prévu au paragraphe 2 de son article 24;
  - 4.15. Projet de décision sur le programme de travail et le budget pour 2014-2015, y compris un mandat pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie intégrée à moyen terme pour la période 2016-2021.
5. **Ordre du jour provisoire de la Dix-huitième réunion des Parties contractantes**
  6. **Questions diverses**
  7. **Adoption du rapport**
  8. **Clôture de la réunion**